



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteurs Darbellay Fanny, PDCB, Schafeitel Fabien, PDCC et Bender Nathan, PDCB
Objet **L'E-ssayer, c'est l'adopter !**
Date 12.09.2019
Numéro **5.0452** *(en collaboration avec le DSIS)*

Un des enjeux du Concept cantonal de la mobilité 2040 présenté par le Conseil d'Etat en 2018 concerne l'exemplarité de l'administration cantonale valaisanne pour les déplacements des collaborateurs, ainsi que le mode de transport utilisé. A ce titre, le Conseil d'Etat réfléchit actuellement à la mise en place d'un plan de mobilité de ses employés pour les déplacements pendulaires et pour le service extérieur. L'évaluation d'un système de Carsharing est aussi en cours.

Parallèlement, des réflexions sont entreprises au sein de l'administration pour créer des pools de véhicules, dans la mesure du possible électriques, utilisables par plusieurs Services de l'Etat. Cette mise en œuvre s'établit au fur et à mesure du renouvellement de la flotte de véhicules. Le même exercice est actuellement réalisé pour des vélos à assistance électrique.

Il est proposé **l'acceptation** du postulat.

Conséquences sur la bureaucratie :	néant
Conséquences financières :	néant
Conséquences équivalent plein temps (EPT) :	néant
Conséquences RPT :	néant

Lieu, date Sion, le 4 juin 2020